



Où ?

P.A.S.S.

Permanence d'Accès aux Soins de Santé



**Centre Hospitalier
de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)
900, route de Paris
CS 90401
01012 BOURG EN BRESSE cedex**



> Par l'autoroute A40 :

Sortie Bourg Nord (n°5), tourner sur la droite en direction de Bourg-en-Bresse, au premier rond-point suivre Bourg-en-Bresse, après le second rond-point, toujours en direction de Bourg-en-Bresse, prendre à gauche au premier feu et entrer dans l'enceinte de l'hôpital.

> Par la route :

En provenance de Lyon ou de Villefranche, par la RN 83 ou RN 438, suivre la direction de Bourg-en-Bresse puis de l'Hôpital Fleyriat.

> En transport en commun :

Lignes 5 (depuis le centre-ville) et 7 (depuis la gare), arrêt « Fleyriat » devant la porte d'entrée principale.

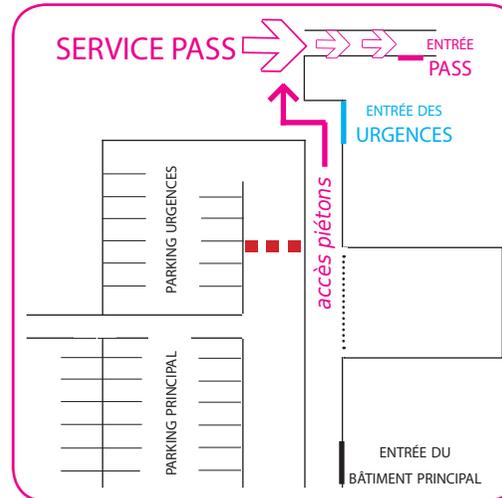


Où ?

**Accès
au sein de l'hôpital**



La Permanence d'Accès aux Soins de Santé se situe dans le nouveau bâtiment à gauche des Urgences.



**Plus d'infos sur :
www.ch-bourg-en-bresse.fr**



04.74.45.40.07

pass@ch-bourg01.fr

Fax : 04.74.45.45.41



POUR QUI ?

**Toute personne
en difficulté
ayant besoin de soins**



Avec ou sans domicile

**Sans couverture sociale
ou sans mutuelle**

**Dans l'impossibilité de couvrir
les frais liés aux soins**



POURQUOI ?

**Pour rencontrer
une assistante sociale
un médecin généraliste**



Pour vous aider à :

Organiser vos soins

Accéder aux traitements

**Faire reconnaître vos droits
(CMU, CMU C, AME...)**

**Puis vous orienter vers
un médecin de ville,
l'assistante sociale
de votre secteur,
des associations...**



COMMENT ?

Secrétariat



Lundi au vendredi
de 9h00 à 16h00

Mercredi
de 9h00 à 11h45

04.74.45.40.07

Permanence sociale



Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 17h00

Permanence médicale



Mardi matin et vendredi matin
de 9h00 à 12h00